

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

01/08/2018

Dossier complet le :

15.08.2018

N° d'enregistrement :

2018-3389

1. Intitulé du projet

Implantation d'une plateforme logistique par la société GYS sur la commune de Changé

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

GYS

Nom, prénom et qualité de la personne

ROBERT Stéphane, Direct industriel

habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

5 5 6 4 5 0 4 2 7 0 0 0 3 5

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation.	L'établissement sera soumis à enregistrement au titre des rubriques 1510, 1530, 1532, 2662, 2663-1 et 2663-2 et ne fera pas partie des cas d'établissements soumis à évaluation environnementale systématique.
39. a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher (...) ou une emprise au sol (...) comprise entre 10 000 et 40 000 m ² .	L'emprise au sol créée sera d'environ 10 871 m ² si l'on retient l'emprise au sol du bassin de rétention (897 m ²)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne l'implantation d'un entrepôt logistique qui sera composé d'une cellule n°1 d'environ 6000 m² et d'une cellule n°2 d'environ 3000 m². Des locaux sociaux et locaux techniques seront également implantés, accolés au bâtiment de stockage ; des bureaux d'exploitation de quais seront intégrés dans la cellule n°1. Les zones extérieures seront occupées par les voies de circulation, des zones de stationnement pour les poids lourds, des parkings pour les véhicules légers, une réserve d'eau pour les services de secours extérieurs et un bassin de régulation des eaux pluviales et de rétention d'éventuelles eaux d'extinction incendie.

Cet établissement sera implanté sur les parcelles 134, 136, 137, 138, 139, 141 et 142 de la section YE du cadastre de la commune de Changé représentant une emprise foncière de 40 080 m².

4.2 Objectifs du projet

La société GYS exerce une activité de conception et de fabrication d'équipements de soudage, de chargeurs de batteries et de systèmes de réparation de carrosseries automobiles. Son siège social et sa principale unité de production sont implantés sur le territoire de la commune de Saint-Berthevin.

Sa croissance importante entraîne un besoin de surfaces supplémentaires de stockage qui ne peut être disponible sur son site actuel. Elle envisage par conséquent la création d'un nouvel établissement au sein de la zone d'activités des grands prés à Changé. Le nouvel établissement aura pour première vocation le stockage des produits fabriqués par la société GYS avant leur expédition chez les clients. Les activités exercées relèveront par conséquent de la rubrique 1510 de la nomenclature des installations classées (stockage de matières combustibles dans des entrepôts couverts). Afin de se préserver la possibilité de location ultérieure de tout ou partie de son bâtiment de stockage ou en cas d'évolution de ses activités, la société GYS sollicite également le classement de son établissement sous les rubriques 1530 (stockage de papiers, cartons ou matériaux combustibles analogues), 1532 (stockage de bois ou matériaux combustibles analogues), 2662, 2663-1 et 2663-2 (stockage de polymères). Ces activités seront soumises au régime de l'enregistrement.

L'établissement comprendra également un atelier de charge d'accumulateurs soumis au régime de la déclaration sous la rubrique 2925 de la nomenclature des installations classées.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La première étape des travaux consistera dans le terrassement du terrain d'implantation. Les étapes suivantes seront :

- la réalisation des fondations et des réseaux enterrés,
- la construction des structures des différents bâtiments (clos couvert),
- l'aménagement intérieur des bâtiments,
- les aménagements extérieurs : voiries, zones de stationnement, bassins, plantations...

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'activité logistique comprendra les phases de réception, d'entreposage et d'expédition de produits conditionnés.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à la procédure d'autorisation suivante : permis de construire (code de l'urbanisme).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Cellules de stockage et locaux techniques	9463 m2
- locaux administratifs et reprise négoce	348 m2
- local de charge	163 m2
- Voiries, quais, aires de stationnement et bassin	8830 m2
- espaces verts	21280 m2

4.6 Localisation du projet

**Adresse et commune(s)
d'implantation**

2 rue Jean Dausset
53810 CHANGE

Coordonnées géographiques¹ Long. 48°05'54"N Lat. 00°45'03"D

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est la ZNIEFF de type 1 "Carrières et fours à chaud de Louverné" localisée à environ 1,7 km au Nord-Est du projet
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une cartographie des zones humides potentielles a été élaborée dans le cadre des travaux en cours sur la mise en place du plan local d'urbanisme intercommunal par Laval Agglomération. L'emprise du projet n'est pas concernée.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Changé est couverte par le PPRN Inondation de l'agglomération de Laval, approuvé le 29 octobre 2003. Le terrain d'emprise du projet n'est pas concerné par les zones de risque identifiées (le long de la Mayenne). La commune n'est pas couverte par un PPRT
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le captage d'alimentation en eau potable du Chenot est localisé à environ 500 m à l'Ouest du terrain d'emprise du projet. Son périmètre de protection "complémentaire" jouxte la limite ouest du terrain.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est le site "Bocage de Montsûrs à la forêt de Sillé-le-Guillaume" localisé à environ 11 km au Nord-Est du projet
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'exploitation de l'établissement entraînera la consommation d'eau pour les besoins du personnel et pour les essais des matériels de lutte contre l'incendie. L'eau utilisée proviendra du réseau d'adduction en eau potable communal auquel l'établissement sera raccordé.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain d'emprise du projet présente une pente naturelle d'environ 3% orientée Ouest-Est. La plateforme sera construite à une côte moyenne permettant d'équilibrer les déblais et les remblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain est localisé au sein de la zone d'activités des Grands Prés. Il est actuellement utilisé pour une activité agricole dans l'attente de son urbanisation (bail précaire). La haie principale localisée en limite Ouest du terrain d'emprise sera conservée. Une haie localisée en partie Nord du terrain sera coupée pour les besoins d'implantation du futur bâtiment. Cette haie n'est pas inventoriée au sein du règlement graphique du PLU de Changé.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain est localisé au sein de la zone d'activités des Grands Prés. Il est actuellement utilisé pour une activité agricole dans l'attente de son urbanisation (bail précaire).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet présentera uniquement un risque d'incendie de par la nature combustible des matières premières et produits stockés. Ce risque sera cependant maîtrisé par le respect des prescriptions techniques de l'arrêté ministériel du 11 avril 2017 (ICPE)
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le fonctionnement de l'établissement engendrera un trafic lié au personnel d'exploitation (véhicules légers - VL) et à la réception et l'expédition des produits stockés (poids lourds - PL). Ce trafic sera au maximum de 50 VL et 50 PL par jour.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'exploitation de l'établissement sera uniquement à l'origine d'émissions sonores liées à la circulation des poids lourds et dans une moindre mesure des véhicules légers. La manutention des produits sera réalisée à l'intérieur du bâtiment de stockage.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les émissions lumineuses seront limitées à l'éclairage des zones de circulation et des accès pendant les heures de fonctionnement de l'établissement et en période de faible luminosité. Cet éclairage répondra à une exigence de sécurité et de confort du personnel.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets atmosphériques seront uniquement liés à la circulation des véhicules et au fonctionnement ponctuel de la chaudière gaz de faible puissance (< 2MW) permettant le chauffage des cellules par aérothermes eaux chaude.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Seules des eaux usées sanitaires seront générées et rejoindront le réseau public d'assainissement. Les eaux pluviales de voiries et de toiture rejoindront un bassin de régulation interne au site puis seront traitées au sein d'un séparateur à hydrocarbures avant de rejoindre le réseau de la zone.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'exploitation de l'établissement entraînera la production de déchets non dangereux de type déchets de bureaux, cartons, palettes, emballages etc. Des déchets dangereux pourront être produits lors des opérations de maintenance des équipements (batteries usagées, boues du séparateur à hydrocarbures...)</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain est localisé au sein de la zone d'activités des Grands Prés. Il est actuellement utilisé pour une activité agricole dans l'attente de son urbanisation (bail précaire).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

L'établissement sera implanté au sein de la zone d'activités des grands prés. Cette zone accueille déjà des activités industrielles, artisanales et commerciales avec notamment les établissements Europlastique, Delta Ouest, Locatech et Spie. Les incidences cumulées concernent essentiellement le trafic généré par ces activités. Les voies de desserte de la zone ont été suffisamment dimensionnées pour tenir compte de ce trafic cumulé. Par ailleurs, la zone est directement accessible depuis la route nationale 162 (2x2 voies) sans traversée de zones habitées. Dans une moindre mesure, le second impact cumulé potentiel concerne la gestion des eaux pluviales. Celle-ci a été intégrée dès la création de la zone (dossier loi sur l'eau) et les prescriptions imposées dans le cahier des charges correspondant seront respectées.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les principales mesures qui seront prises dans ce cadre sont les suivantes :

- traitement et régulation des eaux pluviales,
- confinement d'éventuelles eaux d'extinction au sein d'un bassin étanche,
- implantation des parois du bâtiment de stockage à plus de 20 m des limites de propriété afin de maîtriser les distances atteintes par les effets thermiques d'un éventuel incendie vis à vis des tiers,
- préservation de la haie principale localisée en bordure Ouest, nouvelles plantations notamment d'arbres de haute tige au droit des parkings VL et création d'une haie d'alignement au Sud de la parcelle.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les éléments suivants nous conduisent à penser qu'une évaluation environnementale n'est pas nécessaire :

- implantation au sein de la zone d'activités des Grands Prés, sur des terrains dédiés à l'urbanisation,
- implantation sur des terrains actuellement cultivés (bail précaire) en attente de leur urbanisation,
- maintien en place de la haie principale longeant le site à l'Ouest et nouvelles plantations,
- gestion des eaux pluviales conformément au règlement de la zone ayant fait précédemment l'objet d'une autorisation au titre de la loi sur l'eau,
- trafic orienté essentiellement depuis et vers la N162 sans traversée de zones habitées,
- émissions sonores uniquement liées au trafic.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Saint-Berthevin

le, 31 juillet 2018

Signature



ROBERT Stéphane
Directeur Industriel

